

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, j'ai bien l'intention de présenter un rapport à la Chambre une fois le délai expiré.

**Une voix:** Deux à un pour les libéraux, jusqu'à présent.

**M. Diefenbaker:** J'espérais qu'il aurait pu répondre avant cela car, avant longtemps, ils devront aller là-bas pour s'expliquer.

**M. l'Orateur:** A l'ordre s'il vous plaît. Nous manquons de temps. Peut-être devrions-nous essayer de passer à la question suivante.

\* \* \*

### L'INDUSTRIE

#### LE TANNAGE—LES INSTANCES DE L'ASSOCIATION DES TANNEURS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT—LE RAPPORT DU TRIBUNAL ANTI-DUMPING

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce, mais ne concerne pas l'accord automobile. Le ministre a-t-il reçu des instances de la part de l'Association des tanneurs du Canada au nom de l'industrie canadienne du tannage, selon lesquelles les dernières innovations dans cette industrie menacent l'emploi de 2,500 personnes, hommes et femmes, directement occupées dans l'industrie et qu'environ 20,000 autres personnes seraient indirectement affectées par l'effondrement de cette industrie, et quelles mesures, s'il y en a, a-t-il prises à la suite de ces instances?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je pense avoir reçu des instances de la part de cette association ainsi que de nombreuses autres associations et sociétés privées relativement à cette grave situation. Mon ministère s'en occupe activement à l'heure actuelle et lorsque j'aurai des mesures à annoncer, je le ferai en temps et lieu.

**M. Brewin:** J'ai une question supplémentaire monsieur l'Orateur, dont j'aurais peut-être dû donner préavis au ministre. Le tribunal anti-dumping a-t-il fait rapport au gouvernement ou au ministre au sujet des mémoires que lui a présentés l'Association des tanneurs et, s'il l'a fait, a-t-on donné suite à ces rapports?

**M. Gillespie:** Je ne sais pas si le député fait allusion à l'enquête relative à l'industrie de la chaussure ou s'il veut parler d'une autre enquête. S'il veut parler de la première enquête entreprise à la suite des constatations du tribunal anti-dumping au sujet de la chaussure, j'attends toujours le rapport de l'enquête.

[Français]

**M. l'Orateur:** L'honorable député de Sherbrooke.

**M. Irénée Pelletier (Sherbrooke):** Monsieur le président, on a déjà répondu à la question que je voulais poser.

### Questions orales

#### AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

##### L'ÉTAT DE SANTÉ DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

[Traduction]

**M. Gordon Towers (Red Deer):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé des Affaires des anciens combattants. Peut-il nous dire quand et où débiteront les consultations avec les anciens prisonniers de guerre en Europe et s'il est disposé à déposer l'ordre du jour de ces consultations?

**L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants):** Monsieur l'Orateur, une étude est actuellement en cours. Un certain M. Hermann s'en est chargé pour nous et je l'ai rencontré hier. J'aimerais vous informer de certaines des choses qu'il m'a dites. Il a entrepris l'examen des éventuelles conséquences à retardement de leur emprisonnement sur des Canadiens faits prisonniers en Europe au cours de la seconde guerre mondiale. Aux fins de cette étude, ces anciens prisonniers sont répartis en quatre groupes: Dieppe, Nord-Ouest de l'Europe, centre Méditerranée et aviation plus marine.

Il a étudié 1,826 dossiers de prisonniers de Dieppe, il possède une liste de 2,000 anciens combattants de Dieppe qui n'ont pas été faits prisonniers et il établit actuellement une liste afin d'entrer en correspondance avec eux. Il rassemblera également des données sur 1,000 hommes d'âge similaire et en bonne santé en 1940, ce qui lui permettra de comparer les trois groupes.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'hésite beaucoup à interrompre le ministre mais je pense qu'il a terminé sa déclaration. Normalement des renseignements de cette nature doivent être communiqués à l'appel des motions.

**M. Marshall:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Nous pourrions obtenir le consentement unanime de la Chambre pour revenir à l'appel des motions étant donné qu'il s'agit de renseignements très importants intéressant nombre de nos concitoyens. J'estime qu'il nous faut revenir à l'appel des motions et permettre au ministre de terminer son intéressante déclaration étant donné que c'est la seule occasion que nous avons ici de parler des anciens combattants.

**M. l'Orateur:** Comme je l'ai indiqué tantôt, j'ai cru que le ministre était sur le point de terminer sa déclaration. Si ce n'est pas le cas, et si la Chambre veut bien l'écouter, il peut terminer sa déclaration tout de suite sans que l'on ait à revenir à l'appel des motions. La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**M. MacDonald (Cardigan):** Merci, monsieur l'Orateur. Encore quelques mots et j'aurai terminé.

On espère que d'ici six mois environ, M. Hermann sera en mesure d'étudier les résultats significatifs de l'étude et de déterminer s'il y a lieu de poursuivre les travaux. Il se rend compte que le temps est un facteur essentiel.